

LA MEILLEURE VALEUR POUR LE PRIX

THÉS VERTS	THÉS NOIRS
Jeanne Hyson, (bon).....20 cts.	Congou, (bon).....25 cts.
Poudre à canon, (de choix).....30 "	(choix extra).....30 "
" (extra).....35 "	
THÉS DU JAPON.	
Bon, (Feuille naturelle).....18 cts.	Choix Extra (non coloré).....25 cts.
De choix ".....20 "	".....28 "
Très bon ".....22 "	Garanti pur ".....30 "
Choix extra ".....23 "	".....35 "

Pas de tirage au sort, vous achetez du Thé et ne payez que le plus bas prix possible du Thé. Pas d'argent gaspillé en vue de gagner du cristal dont le plus souvent vous n'avez pas besoin.

E. D. D'ORSONNENS, Gérant,
143 et 145 RUE PRINCIPALE, HULL.

S. ROCERS et FILS
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
15, rue St. NICHOLAS,
OTTAWA.

RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.
Connections par Téléphone.
Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART
Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poêles et Fournaises constamment
en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de
Fourniture de Maison.

532 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

Aux Electeurs
DE LA
CITÉ D'OTTAWA.

MMSSIEURS,
A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.
J'appuierai comme je l'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judiciaire de ce Canada à atteindre une position de prospérité bien enviable.
Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attendrai votre dévouement et votre appui, de la reconaissance comme appréciation de la faveur et confiance que vous avez si généreusement manifestée à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.
J'ai l'honneur d'être
Messieurs
Votre obéissant serviteur,
WM G. PERLEY.
Ottawa, 15 nov. 1886.

AVIS

EST par le présent donné que d'ordre sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session, au sujet de la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps fixé pour la completion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'obtenir des débenfices portant hypothèques ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.
H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la dite Compagnie.
Donné à Ottawa, ce
5 Janvier, 1887.

AVIS

EST par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour la completion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'obtenir des débenfices portant hypothèques ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.
H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la dite Compagnie.
Donné à Ottawa, ce
5 Janvier, 1887.

H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la dite Compagnie.
Donné à Ottawa, ce
5 Janvier, 1887.

TELEGRAPHIE

Le palais de glace
Montréal, 24.—On nous apprend que le palais de glace sera éclairé à la lumière électrique à trois endroits différents. Cela produira un très bel effet.

Une femme s'empoisonne
Montréal, 24.—La nouvelle qu'une femme s'était suicidée a jeté la consternation hier dans la rue Lafontaine. Voici les informations que nous avons reçues à ce sujet : Madame St. Hilaire, demeurant au No 295, rue Lafontaine, est morte hier soir des suites d'une dose de vert de Paris qu'elle avait avalé dans la journée. Près de son lit, sur une petite table, se trouvait une lettre dans laquelle elle disait que la mort ne l'effrayait pas, que longtemps ici-bas elle avait souffert des mauvais traitements de son mari, etc.

On vint immédiatement prévenir le coroner qui a ordonné l'arrestation de son mari.
Le corps a été transporté à la morgue où une enquête aura lieu.

UN PIQUE-NIQUE

Dans les Notes politiques du Canada de vendredi, lesquelles notes j'appellerai bonbons, je lis les lignes suivantes :

" M. Baill, maire de Nicolet, va s présenter contre M. Gaudet dans le comté de Nicolet "

Bien que cet entrefilet n'ait pas une forme absolument poétique, j dois dire qu'il y a quand même dans ces quelques lignes des rimes d'une richesse à faire pâlir d'ais mon ami Nolin, lui qui touche si bien aux dents et aux vers sans faire mal. Seulement si le Canada continue à publier des notes politiques susceptibles d'être transformées en alexandrins, il y aura peut-être quelque malin qui se surprendra chantant le :

Petit chapeau de paille fait en rigole

En lisant que M. Baill était candidat, j'ai souhaité incontinent en moi-même qu'il fût élu par une majorité écrasante, triomphante, épaulée, enfin une de ces majorités que seuls les orateurs d'élections savent caractériser mais qui ne s'appellent jamais en tout cas, une majorité de cinquante ou encore moins importante. Je ne me suis pas demandé si M. Baill était libéral, national, radical, tout cela ne me regarde pas et je ne voudrais pour rien au monde être regardé par des mots aussi sonores que ceux-là, vu le grand timide. Mais j'aimerais que le maire de Nicolet vint passer quelques mois avec nous dans la belle saison, c'est-à-dire que me amis et moi nous trouverions que la grande question capable de faire discuter les députés jusqu'aux beaux jours de juillet, et une fois les temps des pique-niques arrivés, nous irions trouver M. Baill, et nous lui dirions : organisez-nous donc un pique-nique, comme celui que vous avez donné, l'an dernier, à Saint-Pierre-le-Becquet.

Laissez-moi vous raconter aussi succinctement que possible, les incidents les plus saillants d'un pique-nique qui pourra assurément servir de modèle à ceux que l'on se propose de faire cette année dans nos alentours. Quand je dis raconter j'en ai ni le temps, ni l'espace, mais tout ce que j'oublierai de vous dire de beau, figurez-vous que nous en avons eu quand même en quantité.

Pendant mes vacances j'eus l'honneur de passer quelques jours chez notre poète lauréat, M. Louis H. Fréchette. Comme mon temps était compté, car je fais tout avec une méthode et une précision parfaites, je dus donc, après une couple de jours où je fus l'objet de politesses infinies et délicates, où je goûtais des amusements littéraires de toutes sortes, où je profitai d'une foule de conversations instructives et intéressantes, faire mes préparatifs pour le départ, car je devais être à Montréal le lendemain. Après avoir communiqué mon intention au Poète, je fus retenu par ces paroles prononcées d'une manière à ne pas souffrir la moindre réplique, si timide qu'elle pût être : " Allons donc, partir, mais vous n'y pensez pas ! Demain M. Baill, maire de la ville, fait un pique-nique à Saint-Pierre-le-Becquet ; je suis invité, et comme vous êtes ch. z moi vous serez des nôtres et vous verrez comme on s'amuse à Nicolet ; on suit faire les choses dans la province de Québec. "

Je vous assure que j'eusse été convaincu de la nécessité de ma présence au pique-nique, sans une perspective aussi belle que celle-là, car une fête à la bonne franquette et dans la province de Québec, c'était plus qu'il n'en faut pour me retenir, non pas une journée, mais plusieurs jours, s'il le fallait.

Bien que j'eusse promis d'être à Montréal ce jour même pour rencontrer une de mes cousines (je ne me rappelle plus si j'étais véritablement parent avec la personne que

je mentionne, je me promettais bien de dire que des circonstances incontrôlables m'avaient empêché d'accomplir à la lettre la parole que j'avais donnée. Je me fis assez de mauvais sang, touchant l'opinion que l'on aurait de moi dorénavant à propos de la valeur de mes paroles. Ah ! que de misères ne nous faisons-nous pas, presque au même moment où l'autre personne se creuse aussi la cervelle pour trouver des excuses passables. Ma cousine de son côté me mandait le lendemain qu'elle ne pouvait partir immédiatement, attendu que la modiste, le dentiste, l'artiste et peut-être un Jean Baptiste quelconque n'avaient pu lui remettre en temps certains articles de toilette indispensables à son minois mutin et à son angélique tête. Je dois vous dire, entre parenthèse, que tous ces articles indispensables ne sont pas encore prêts, et j'ai ne pourrais même assurer qu'ils le fussent pour la prochaine saison.

(A suivre)
NAPOLÉON CHAMPAGNE.

AU "FRONTENAC"

Pendant que l'on trinque en goguette, Au milieu de joyeux ébats, Tenez-vous légère la tête, Car nous avons tant de vergias.

Riez bien fort, joyeux convive, En nous lançant votre lardon, Et que votre fourchette active Dépêches poulx et dindon.

Prenez aussi la confiture, La blonde noix, le bleu raisin : Tous les bienfaits de la nature Nous sont offerts dans ce festin.

En goûtant chaque bonne chose D'un air content et satisfait, On se dit : " c'est bien Larose Qui nous convie à ce bûche. "

Nous avons bu pour notre maire, Les échevins, le gouverneur, Mais que chacun lève son verre Et répète du fond du cœur :

" Bonne santé, braves athlètes, —Ayez toujours du bon cognac— Courrez longtemps sur les raquettes. Beaux et longs jours au Frontenac. "

NAPOLÉON CHAMPAGNE.

LE BANQUET

La démonstration d'hier soir a été couronnée d'un succès sans précédent dans l'histoire de la raquette à Ottawa et le souvenir de cette agréable fête mérite d'être la plus belle page des annales du club "Frontenac" dont les membres ont droit de s'enorgueillir.

C'est à l'occasion du 5ème anniversaire de la fondation de ce club qu'un somptueux banquet avait été préparé à l'hôtel Russell. On comptait autour des tables, hier soir, près de 80 convives. A part les membres du "Frontenac" on remarquait la présence de Son Honneur le maire McLeod Stewart, l'ex-maire McDougall, M. le shérif Sweetland, président du "Lansdowne Tobogganing Club", MM. T. D. B. Evans, président du "Rifles", S. M. Roger, secrétaire du même club ; M. Gascon, président du club "Castor" du collège d'Ottawa ; Mireault, président du "Canadien", Aubry, président du club "National" de Hull ; le Dr St. Jean ; A. F. McIntyre, J. E. G. illey, de Winnipeg, Dr Savard, échevin Desjardins, S. Drapeau, Nap. Champagne, J. E. Lemieux et une foule d'autres.

M. le président du "Frontenac", A. C. Larose, occupait la table d'honneur ayant à ses côtés Son Honneur le maire et l'ex-maire et les présidents des divers clubs.

Le club "National" était représenté, à part son président, par plusieurs de ses membres en grand costume.

A 10 1/2 heures, M. J. H. Roy, secrétaire du club, se leva et lut des lettres d'excuse de la part de l'Honorable Sir Hector Langevin et le Rév. Grand Vicar Routhier, Chapelain du club.

Immédiatement ensuite, M. Roy fit lecture d'une magnifique adresse à M. le président du club "Frontenac". Cette adresse était accompagnée d'un cadeau consistant en une splendide montre en or avec chaîne qui fut présentée à M. Larose par MM. Doucet et Bureau. Voici cette adresse :

A M. A. C. Larose, président du club de raquettes Le Frontenac d'Ottawa.

Monsieur, Les membres du club de raquettes "Le Frontenac" d'Ottawa, ont cru ne pouvoir choisir meilleure opportunité que celle qui s'offre ce soir à l'occasion du 5ème anniversaire de la fondation de ce club dont vous êtes le digne président, pour vous exprimer l'estime et la gratitude de chacun de ses membres pour les nombreux services rendus et l'attachement profond dont vous avez fait preuve depuis le moment où l'on vous a confié les rênes de ce cercle d'amis.

Nous sommes fiers, Monsieur le président, de vous voir à la tête de notre association et nous souhaitons de tout notre cœur que le souvenir du banquet donné ici ce soir nous rappelle longtemps les souhaits de bonheur et les sentiments

de gratitude que vous présentent les confrères.

A ces souhaits nous n'oublions pas d'unir Madame Larose, votre noble épouse, pour les sacrifices qu'elle s'impose avec tant de courage et de résignation en vertu des séparations fréquentes exigées par l'administration d'un club de raquetteurs.

CLUB FRONTENAC d'OTTAWA.
Ottawa, 24 janvier 1887.

Vers les 11 heures, les appétits étant quelque peu aiguisés, M. le président entama la liste des santés officielles, la première étant naturellement celle à la Reine qui fut saluée par le chant du *God Save the Queen*. A Son Excellence le Gouverneur en Chef, le Général fut salué par le chant toujours populaire : *He is a jolly good fellow*.

On but ensuite au maire, à l'ex-maire et à la corporation, ce qui nous donna l'avantage d'entendre de jolis discours de la part de Son Honneur le maire Stewart, de l'ex-maire McDougall et de l'échevin Desjardins.

Vint alors le toast aux présidents et membres honoraires des clubs présents. Répondit par MM. le Dr St. Jean, A. F. McIntyre et J. E. Gelly, qui prononcèrent de jolis discours fort applaudis.

" A nos hôtes " venait ensuite sur le programme ; M. le shérif Sweetland y répondit ainsi que MM. Evans, Mireault, Gascon et Aubry qui prononcèrent des discours pleins d'apropos qui furent souvent interrompus par les applaudissements.

M. Rodgers, secrétaire du "Rifles" chanta en bon terroir le *Canada, Fair Canada*.

Le prochain toast fut : " aux professions libérales " et MM. le Dr Savard et F. N. Balcourt y répondirent avec beaucoup de succès.

M. le maire Stewart, se levant ensuite, proposa la santé du club de raquettes "Frontenac". M. Larose y répondit et termina en proposant la santé " Aux dames. " On appela pour répondre à cette dernière santé —the last but not the least— MM. J. E. Roy et D. J. Hurteau, dont les paroles furent couvertes d'applaudissements réitérés.

La presse ne fut pas oubliée à ce magnifique banquet et M. Zins, journaliste français de passage à Ottawa y répondit de même que MM. Taylor, du *Citizen*, King, du *Evening Journal*, et Aube du *Canada*. M. Edmond Gauthier chanta ensuite " O Carillon " et " Les deux gendarmes. "

Puis, M. le président proposa un toast à MM. St. Jacques et Kenley, propriétaires du Russell, pour la manière avec laquelle ils avaient fait les choses à cette occasion.

En somme, nous devons dire que ce banquet a été l'un des plus beaux encore donné par un club de raquettes et nous offrons à M. le président et aux membres du "Frontenac" nos sincères félicitations pour le zèle qu'ils ont déployé et la magnifique résultat qui a couronné leurs efforts. Le club doit être fier de son banquet et, certes, il ne pouvait mieux fêter ses " Notes de bois. "

DANS LA CAPITALE

Officier-rapporteur
M. le régisseur Burritt a été nommé officier-rapporteur pour la ville d'Ottawa dans la prochaine élection.

Pas de lumière
La lumière électrique ne fonctionnait pas encore sur les rues hier soir ; en conséquence, obcurité complète.

Cour de Police
John McAndrew, pour avoir été ramassé ivre sur la rue Wellington est condamné à \$2 et les frais ; Mary Jane Weir, même offense, \$3 ; Thomas Taylor et McFarland, deux jeunes filous pour vol de jambons chez M. Baskerville, sont renvoyés à plus tard.

Quique suum
La petite note politique à laquelle notre estimable collaborateur M. Nap. Champagne, fait allusion dans son article d'aujourd'hui, a été extraite en entier du *Nicotine*.

Avis

Les religieuses de Notre Dame de charité, (Bon Pasteur) prient respectueusement les personnes qui ont eu des livres de billets à disposer pour la loterie du piano, vases pittoresques du Canada et album, d'avoir la bonté de les leur retourner avec les talons, cette loterie étant pour avoir lieu prochainement. Avis en sera donné quand le jour sera fixé.

Délégues

Les délégués choisis hier soir pour faire le choix de deux candidats conservateurs pour la représentation de la ville d'Ottawa à la Chambre des Communes, sont priés de se réunir dans le nouveau magasin de M. Wm. Howe, rue Rideau ce soir à 7.30 hrs précises.

Omis
Le manque d'espace nous force à remettre à demain la publication de la lettre accompagnant le manifeste de M. Hyp. Montplaisir.

Le temps qu'il fait
Après une pluie consécutive durant trois jours, la neige aujourd'hui, tombe à gros flocons.

Menus faits

Les employés du fret sur le chemin de fer Pacifique n'ont pas été très occupés depuis quelque temps en conséquence des fortes tempêtes que nous avons eues.

—Le R. P. Nolin a donné une lecture au Collège dimanche soir.

Un éboulement de glace sur la rue Sussex hier a complètement brisé les fils télégraphiques.

Une dame a fait une chute sur la O'Connor hier soir, et s'est infligé de sérieuses contusions.

—Le coffre de sûreté de la société de construction a été retiré ce matin des décombres de l'Institut Canadien Français. Il était en parfait état.

—Le thème général des conversations aujourd'hui est le banquet du Cercle Frontenac hier soir, qui fait honneur à ce club.

—Une pauvre femme a perdu ce matin \$3.00 sur la rue Sussex. Prière de les remettre à ce bureau.

BULLETIN COMMERCIAL

Encadrages faits au prix coûtant, chez Chevrier Frères, 466 rue Sussex.

Effet de l'exemple—Autrefois il n'y avait que les femmes qui se servaient d'eau de toilette, mais aujourd'hui, sans reproche, il y a jusqu'aux hommes qui veulent avoir leur flûte de "Lotion Persienne" à la moindre apparition des boutons, où dès que le soleil leur a un peu bruni la peau.

Toutes les personnes nerveuses ne devraient pas manquer d'Essai St-Léon, le meilleur remède.
BUNN, seul agent.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages—Le seul magasin où ils seront faits au prix coûtant 466 rue Sussex.

Triple action—Il y a dyspepsie de l'estomac, la dyspepsie du foie et la dyspepsie des intestins, suivant que l'un ou l'autre de ces trois organes est affecté. Le remède du Dr Sey, en rendant à ceux-ci leur vigueur, en les stimulant et les renforçant, agit graduellement la source d'un nombre infini de maladies.

ON DEMANDE—Une cuisinière pour aider à l'ouvrage de la mal on Lavage dehors. S'adresser à Mme Kn Gh, 245 rue Chappell.
25 janvier 1887—2ins.

A VENDRE

A vendre à bon marché, maison, cheval, voitures d'hiver et d'été, phaéton, harnais, robes de carrosse, etc.

Da GAUCHER,
Rue Principale, Hull.
N. B.—M. le docteur Gaucher désire aussi faire savoir à ceux qui sont en compte avec lui de bien vouloir venir régler, afin d'éviter les désagréments de la collection.
19 janvier 1887—1s

Maison de Pension Privée
—TENUE PAR—
Mlle. E. RENAUD,
No. 119 rue O'Connor, Ottawa.

On trouvera à cette maison une pension de première classe à même que des chambres confortables, spacieuses et bien chauffées. Conditions avantageuses.
Ottawa, 14 Janvier 1887. 1m

Vente par le Shérif

DAME CATHERINE HARDGROVE, du canton de Manitowick, dans le district d'Ottawa, Demanderesse ; contre les terres et bâtiments de Allan Grant, Octave Groulx et Cyrille Groulx, tous trois du canton de Cameron, dans le district d'Ottawa, cultivateurs, conjointement et séparément, Défendeurs ;

1. La moitié nord du numéro dix-sept (No. 17), dans le second rang du canton de Cameron, dans le comté d'Ottawa, contenant environ soixante acres en superficie, plus ou moins ; avec les bâtisses dessus érigées ; le tout la propriété du défendeur Allan Grant.

2. La moitié sud du numéro dix-sept (No. 17), dans le second rang du canton de Cameron, dans le comté d'Ottawa, contenant environ soixante acres en superficie, plus ou moins ; avec les bâtisses dessus érigées. Le tout la propriété du défendeur Cyrille Groulx.

Pour être vendus au bureau du régistrateur pour le comté d'Ottawa, en la cité de Hull, le QUINZIÈME jour de FÉVRIER prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit br-r reportable le premier jour de mars 1887.

LOUIS M. COUTLEE,
Shérif.
Bureau du Shérif, Aylmer,
20 Janvier 1887.